

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

2020

Revue de Presse n°15 du 26 août 2020

Actualités de l'Enseignement Supérieur	2
Actualités de l'Enseignement 1 ^{ère} & 2 ^{ème}	7
Articles thématiques	9

AEFE-SORES

RP-SORES-2020-08-26

Actualités de l'Enseignement Supérieur

Actu | Classement ARWU

«La France en 3ème position mondiale du classement de Shanghai 2020 : une percée historique saluée par la ministre Frédérique Vidal», MESRI, publié le 15/08/2020.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid153423/la-france-en-3eme-position-mondiale-du-classement-de-shanghai-2020-une-percee-historique-saluee-par-la-ministre-frederique-vidal.html>

« Cette année, le classement de l'Academic Ranking of World Universities, plus connu sous le nom de Classement de Shanghai, comprend 30 établissements français, parmi lesquels 5 d'entre eux se situent dans le Top 100 (+2 par rapport à 2019), 3 dans le Top 50 (+1 par rapport à 2019) et 1 dans le Top 20 (+1 par rapport à 2019).

La France se trouve ainsi en troisième position mondiale dans le Top 20 du classement, juste derrière les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, et voit la qualité de son enseignement supérieur et de sa recherche distinguée. [...]

La ministre félicite notamment l'Université Paris-Saclay qui est la première université française du classement, la 3ème européenne, devancée par Cambridge et Oxford et la 14ème meilleure université mondiale [...].

Elle félicite également l'Université Paris Sciences et Lettres (36ème place), Sorbonne Université (39ème place), l'Université de Paris (65ème place) et l'Université Grenoble Alpes (99ème place), et plus généralement toutes les universités françaises classées.

La ministre note avec intérêt l'entrée dans le classement de l'EHESS, l'Université Gustave Eiffel, l'Université Paris 12, l'Université de Tours, et l'Université Côte d'Azur. [...]

«La France à la troisième place mondiale du classement de Shanghai 2020», EDUCPROS, publié le 17/08/2020.

<https://www.letudiant.fr/educpros/actualite/la-france-se-hisse-a-la-troisieme-place-mondiale-du-classement-de-shanghai-2020.html>

« Les premières places du classement sont comme toujours occupées par des institutions américaines et anglaises. Harvard est couronnée pour la 18e année, suivie de Stanford et de Cambridge. Viennent ensuite le MIT, Berkeley, Princeton, Columbia, Caltech, Oxford et Chicago.

30 établissements français sont classés, dont 5 dans le top 100 (+2 par rapport à 2019), 3 dans le top 50 (+1 par rapport à 2019) et, pour la première fois, 1 dans le top 20. La France se trouve ainsi en troisième position mondiale dans le top 20 du classement, juste derrière les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. [...]

Pour la première fois cette année, les regroupements d'établissements français sont pris en compte, ce qui contribue grandement à ce succès. La ministre de l'Enseignement supérieur (...) se réjouit par conséquent de l'ordonnance de décembre 2018, qui a permis la création de ces établissements expérimentaux. [...]

L'université Paris-Saclay, créée en janvier 2020, fait une première entrée remarquable à la 14e place. Elle est la première université française du classement de Shanghai 2020 et la 3e européenne, après Cambridge et Oxford. [...]

Pour établir son classement, l'université chinoise de Jiao Tong se fonde notamment sur le nombre de prix Nobel et de médailles Fields parmi les diplômés et les professeurs, sur le nombre de professeurs les plus cités dans leur discipline, ou encore le nombre de publications dans des revues scientifiques.

L'université Paris-Saclay a particulièrement excélé sur les critères des distinctions et des citations des chercheurs. Elle dénombre 35 citations de chercheurs, dont 14 provenant des facultés de médecine et de sciences d'Orsay et 13 du centre de recherches CEA. L'université compte par ailleurs 2 prix Nobels de physique et 10 médailles Fields, détenus par des chercheurs de la fac de sciences d'Orsay et de l'IHES. "Chacun apporte sa pierre à l'édifice", insiste la présidente.

Pour certains critères, comme les publications, les résultats sont d'ailleurs globaux. C'est d'ailleurs là que se situe la marge de progression de l'établissement estime Sylvie Retailleau. "Aujourd'hui, les chercheurs ne signent pas toujours en mentionnant l'université Paris-Saclay. Or, s'ils font partie d'un organisme de recherche partenaire, leur publication ne sera pas automatiquement comptée", explique-t-elle. Certains laboratoires, qui ne sont pas encore pris en compte, devraient par ailleurs apparaître au classement 2021. [...]

Actu | Classement ARWU (suite)**«Débat : Classement de Shanghai, un palmarès pas très classe !», THE CONVERSATION, publié le 24/08/2020.**

<https://theconversation.com/debat-classement-de-shanghai-un-palmares-pas-tres-classe-142444>

« Chaque été sort le 15 août la nouvelle mouture du « classement de Shanghai » – plus précisément le classement de l'Université Jiao Tong de Shanghai. Son but initial était de situer les universités chinoises par rapport à leurs homologues américaines. [...]

Sorti des frontières chinoises depuis sa création en 2003, ce classement est devenu au fil des années un outil de comparaison universel, non seulement des universités mais aussi des pays entre eux. Cependant, la communication qui l'entoure n'est-elle pas disproportionnée par rapport à sa qualité technique ?

Notons d'abord que ce classement se concentre exclusivement sur l'activité de recherche des établissements. Certaines disciplines, comme les sciences humaines et sociales, n'y sont pas prises en compte.

L'activité d'enseignement n'y est pas évaluée, pas plus que la vie étudiante, les activités culturelles ou l'insertion dans les territoires. Autant de dimensions qui sont pourtant essentielles pour un futur étudiant voulant juger de la « qualité » d'une université. Globalement, ce classement favorise les universités qui sont fortes en sciences expérimentales, situées dans les pays où l'on parle l'anglais.[...]

Plus généralement, il est aberrant qu'un classement qui se base sur une seule note globale puisse refléter la qualité d'une université, structure très complexe et diverse. [...]

Même faux, même biaisés, les classements ne poseraient pas un gros problème s'ils n'étaient pas devenus un produit de consommation, une aubaine commerciale et même un dangereux outil de management stratégique. [...]

La manière dont les universités ou les gouvernements communiquent sur ces classements ne peut qu'augmenter ce véritable cercle vicieux qui transforme le classement d'un simple outil en un objectif stratégique. On ne devrait pas commenter la place de nos universités dans ces classements avec un vocabulaire sportif : les universités ne sont pas dans un championnat.

Il existe malgré tout un effet positif à cette médiatisation, celui de voir le public s'intéresser à un succès académique. Mais alors, pourquoi aussi peu d'écho à d'autres réussites ? Ainsi, l'attribution à Martin Karplus, professeur à l'université de Strasbourg et à Harvard, du prix Nobel de chimie 2013, est passée quasiment inaperçue en France.

L'appétence pour les classements ne reflèterait-elle qu'un manque d'information sur la science et l'université ? L'importance prise par les classements comme celui de Shanghai comblerait-elle un vide créé par des universités ne communiquant pas assez avec le grand public ?

On pourrait dire que tout cela est un argument de « mauvais perdant » : moins bien on est classé, plus on critique les classements ! Or la LERU (League of European Research Universities), qui regroupe les universités européennes les mieux classées, a adopté une position très claire :

Les classements sont, au mieux, sans rapport avec les valeurs de l'université ou, au pire, les saperont. Ils encouragent la convergence vers un modèle dominé par la recherche, réduisant la diversité du système et sapant le potentiel de contribution à la société par d'autres moyens (...) Cela pourrait conduire à une culture obsessionnelle de la mesure et du contrôle, et promouvoir l'idée d'« universités-supermarchés ».

Mais attention, questionner les classements, mettre en cause leur importance, discuter leur fiabilité ne veut pas dire que les universités ne veulent pas être évaluées, puisque l'évaluation est dans leur quotidien.

Répetons-le, on ne peut pas résumer la diversité et la richesse de nos universités par des chiffres à la fiabilité contestée. Le but de l'université n'est pas de figurer dans les classements. Elle travaille à la réussite de ses étudiants, pour qu'ils approfondissent le plus loin possible leurs savoirs. Elle se consacre à une recherche à la fois désintéressée et tournée vers la société, toute la société. C'est à l'aune de ces objectifs fondamentaux que la qualité de l'université devrait être regardée, analysée, commentée, mais sans classer. »

Actu | Étudiants internationaux

«**Quelles conditions d'accueil des étudiants étrangers en France à la rentrée 2020 ?**», **L'ÉTUDIANT**, publié le **21/08/2020**.

<http://www.adresse-url.fr> <https://www.letudiant.fr/etudes/international/ce-qu-il-faut-savoir-sur-les-conditions-d-accueil-des-etudiants-etrangeurs-en-france.html>

« L'accueil des étudiants internationaux en France est en bonne voie. Après une longue période d'incertitude, les étudiants peuvent commencer à se projeter pour la rentrée à venir. Le 15 juin dernier, le ministère des Affaires étrangères avait en effet assuré que les modalités d'accueil des étudiants et chercheurs internationaux seraient facilitées pour la rentrée. Depuis le 18 août, c'est désormais chose faite.

Comme l'explique Campus France : depuis le 18 août, les consulats sont désormais autorisés à délivrer des visas aux étudiants qui souhaitent effectuer une partie de leur cursus en France. Il y a encore quelques semaines, les procédures étaient encore interrompues ou ralenties.

Vous pouvez donc directement constituer votre dossier en ligne avant de déposer votre demande auprès du consulat. Quelques conditions sont à respecter : avoir plus de 18 ans, être inscrit dans une formation du supérieur en France et détenir un passeport valide. D'autres justificatifs peuvent être demandés selon votre pays d'origine. Le visa coûte entre 50 et 99 euros.

Toutes les frontières ne sont pas encore ouvertes. Les étudiants européens ainsi que ceux provenant d'un pays actuellement en zone verte tels que le Canada, l'Australie, le Japon ou la Tunisie peuvent circuler librement sur le territoire français.

Ce qui n'est pas le cas des étudiants originaires d'un pays en zone rouge. En plus du visa, certains d'entre vous devront fournir une attestation de déplacement dérogatoire. Cette attestation est disponible, en français et en anglais, sur le site du ministère de l'Intérieur. Elle est accompagnée d'une attestation sur l'honneur d'absence de symptômes. Ce document sera à présenter au moment de votre embarquement ainsi qu'à votre arrivée en France.

Pour ces mêmes pays, vous devrez fournir un test PCF négatif datant de moins de 72 heures avant votre départ. Si ce n'est pas possible, vous pourrez le réaliser à votre arrivée à l'aéroport ou respecter une quatorzaine volontaire au sein de votre logement. Si un symptôme se déclare, vous pourrez être placé en quarantaine.

La liste des pays en zones verte et rouge est réactualisée toutes les deux semaines environ. Renseignez-vous auprès du ministère de l'Intérieur ou des Affaires étrangères français. N'hésitez pas non plus à contacter les services de Campus France ou de votre établissement d'accueil si vous avez des questions. »

«**Rentrée 2020 : les recommandations pour entrer en France**», **CAMPUS FRANCE**, publié le **18/08/2020**.

<https://www.campusfrance.org/fr/rentree-2020-les-recommandations-pour-entrer-en-france>

« Malgré le coronavirus, la France s'est organisée pour accueillir les étudiants et les chercheurs internationaux pour un long ou un court séjour et leur permettre de rejoindre leur établissement de formation en toute sécurité.

Les consulats sont autorisés à délivrer des visas aux étudiants et aux chercheurs internationaux à partir du 18 août 2020. Les types de visas concernés sont les suivants : Visas de long séjour pour études/stages, visas de court séjour pour études/stages, visas de long séjour "passeport talent".

Selon votre pays d'origine, les procédures qui s'appliquent pour entrer sur le territoire français sont différentes. [...] »

Livret d'accueil en français : https://ressources.campusfrance.org/pratique/demarches/fr/flyer_rentree2020_fr.pdf

Livret d'accueil en anglais : https://ressources.campusfrance.org/pratique/demarches/en/flyer_rentree2020_en.pdf

Livret d'accueil en espagnol : https://ressources.campusfrance.org/pratique/demarches/es/flyer_rentree2020_es.pdf

Actu | Bachelors

«Grade licence : "un gage supplémentaire de qualité" pour les bachelors et BBA», **EDUCPROS**, publié le 25/08/2020.

<https://www.letudiant.fr/educpros/enquetes/grade-licence-un-gage-supplementaire-de-qualite-pour-les-bachelors-et-bba.html>

« Le dossier était dans les tuyaux depuis longtemps et l'avancée a été saluée par les établissements : dès 2021, voire un peu avant pour certains, les bachelors et BBA visés pourront peut-être obtenir le grade de licence, soit l'équivalent d'un diplôme de licence à l'université.

La Commission d'évaluation des formations et des diplômes de gestion (CEFDG) sera chargée d'évaluer les demandes dont la date de remise était fixée au 31 juillet. L'intérêt majeur pour les écoles ? "Gagner en visibilité et en lisibilité", se félicite Elian Pilvin, directeur général d'EM Normandie, pour qui le grade de licence permet de "valoriser le diplôme".

"L'obtention du grade licence est un gage supplémentaire de qualité", abonde l'IMT Business School. Il permet en effet de venir compléter le visa, jusqu'alors seul label officialisant un niveau académique garanti par l'Etat. Pour Céline Davesne, directrice générale adjointe programmes et international à Neoma Business School, l'obtention du grade est donc un atout supplémentaire pour "montrer la qualité des programmes et se différencier d'un certain nombre de programmes non visés", puisque le visa est nécessaire pour prétendre au grade. L'école de commerce va donc faire la demande pour deux programmes, un bac+3 et un bac+4. [...]

Exigence supplémentaire : démontrer l'ancrage de l'école dans la politique de site, c'est-à-dire "prouver que l'école est active dans le cadre des Comue ou de l'enseignement supérieur local". Le grade licence permettra aussi d'être plus attractif sur le plan international, en "jouant sur la poursuite d'études", prévoit la DGA programmes et international de Neoma.

Les premiers dossiers de demande du grade ont été déposés au 31 juillet, et devraient aboutir en 2021, voire un peu avant comme pour l'EM Normandie : l'école devait cette année renouveler son visa et fait donc d'une pierre deux coups en étant audité dès novembre.»

Actu | Rentrée universitaire

«Rentrée 2020: le HCSP recommande le port du masque systématique à l'université», **LE FIGARO**, publié le 25/08/2020.

https://etudiant.lefigaro.fr/article/rentree-2020-le-hcsp-recommande-le-port-du-masque-systematique-a-l-universite_cb7a0abe-e6c3-11ea-a833-d44855f9ae01/

« Le Haut conseil de la santé publique (HCSP) recommande de «porter systématiquement un masque» en intérieur dans les établissements d'enseignement supérieur, dans un avis rendu public ce mardi 25 août. Cela concerne les «salles d'enseignement ou amphithéâtres et dans les espaces communs (ou enceintes) des bâtiments et lors de tout déplacement».

Dans un précédent avis début juillet, l'instance préconisait le port du masque en intérieur à l'université mais seulement quand «les règles de distanciation physique définies ne peuvent être respectées ou garanties». C'est sur cet avis que s'est basé le gouvernement pour édicter les règles pour la rentrée. Puis, dans un autre avis rendu public le 14 août, le HCSP a recommandé le port du masque «dans tous les lieux clos publics et privés collectifs», en raison de la possibilité de transmission du nouveau coronavirus par aérosol, c'est-à-dire de très fines gouttelettes exhalées par les malades et qui restent en suspension dans l'air. [...]

Comme dans ses avis précédents, le HCSP recommande de privilégier les masques en tissu grand public réutilisables répondant aux normes et de réserver les masques chirurgicaux aux «personnes à risque de formes graves de Covid-19». Enfin, le HCSP indique qu'il publiera «très prochainement» de nouvelles recommandations sur «les lieux culturels et sportifs». »

Actu | Parcoursup

«Parcoursup : quelles formations proposent encore des places pour la rentrée ?», L'ÉTUDIANT, publié le 25/08/2020.

<https://www.letudiant.fr/etudes/parcoursup/parcoursup-queelles-formations-proposent-encore-des-places-pour-la-rentree.html>

« La carte interactive de Parcoursup est formelle : le 24 août, environ 8.700 formations proposaient encore des places aux futurs étudiants pour la rentrée 2020. Toutes ces places sont accessibles via la phase complémentaire de Parcoursup. Cette phase, qui a débuté le 16 juin dernier, court encore jusqu'au 10 septembre. Si vous n'avez pas trouvé chaussure à votre pied pour l'année à venir, c'est le moment de vous y (re)mettre. Attention, le nombre de places et de formations évolue tous les jours.

Comme en 2019, les BTS n'ont pas rempli toutes leurs capacités d'accueil et peuvent donc vous offrir une place parmi leurs quelques 5.360 formations. [...]

Au total, 60% des formations encore disponibles sur Parcoursup le 24 août sont des BTS. Un chiffre qui s'explique par la politique de quotas imposée dans cette formation. Selon le type de bac et le nombre de boursiers, certains BTS n'ont pas réussi à remplir leurs effectifs initiaux et en profitent donc pour proposer leurs places restantes pendant la phase complémentaire.

Les licences ne sont pas en reste non plus : 1.373 formations proposent encore des places aux candidats inscrits sur Parcoursup. Les licences en LEA (langues étrangères appliquées), LLCER (langues, littératures et civilisation étrangères et régionales) et lettres offrent le plus de possibilités. Mais surprise, il reste aussi des places parmi les licences les plus plébiscitées par les futurs étudiants comme le droit et les licences de santé (PASS et L.AS).

Pour les mêmes raisons que les BTS, certains DUT sont accessibles, notamment en génie électrique ou en techniques de commercialisation. Dans les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), les inscriptions sont encore possibles en ECE (filiale économique et commerciale option économique), PCSI (physique, chimie, sciences de l'ingénieur) et lettres. [...]

Enfin, plusieurs formations sélectives comme les écoles d'ingénieurs et de commerce sont accessibles. Il s'agit principalement de bachelors (bac+3) pour les formations en management ou de formations d'ingénieurs privées (bac+5). Toutes ne sont pas reconnues par l'État.»

Actualités de l'Enseignement 1^{ère} & 2^{ème}

Actu | Rentrée 2020

« Comment gérer la rentrée scolaire avec des adolescents ? », THE CONVERSATION, publié le 23/08/2020.

<https://theconversation.com/comment-gerer-la-rentree-scolaire-avec-des-adolescents-144604>

« Plus de 5,6 millions d'élèves du secondaire doivent revenir en cours, en collège et au lycée, début septembre, suivant le protocole sanitaire assoupli rendu public le 7 juillet dernier par le gouvernement. Interviewé sur France 2 ce jeudi 20 août, le ministre de l'Éducation nationale a confirmé que la rentrée scolaire aurait lieu le 1er septembre. [...] »

Alors même que de nombreuses études soulignent que l'usage intensif des écrans est délétère pour la santé des adolescents, il n'a jamais été aussi nécessaire de les utiliser. En effet, le numérique a permis de satisfaire à la fois les besoins d'apprentissage à distance et d'affiliation, en préservant virtuellement les relations sociales tout en nous protégeant précisément des « contacts humains ». En ce sens, « distanciation physique » ne veut pas dire « distanciation sociale ».

Cependant, à un âge où les relations et activités extrafamiliales sont privilégiées, sortir, bouger, retrouver la liberté d'agir, retrouver « les potes », devenait une nécessité à la hauteur de la frustration de chacun. L'adolescent a besoin de sensations fortes, de sortir de la routine, de se faire plaisir avant tout. [...]

Ce décalage maturationnel met les adolescents sous l'influence excessive des émotions. Par conséquent, le virtuel n'a pas toujours suffi. La puberté et les pulsions libidinales poussent les jeunes les uns vers les autres, et les adolescents, dans leur quête identitaire, ont besoin des pairs pour se construire et se confronter au monde.

Dans ce contexte, la reprise de l'école peut permettre aux adolescents de mieux vivre la crise sanitaire. Cependant, elle peut aussi réactiver des inquiétudes ou en faire apparaître de nouvelles, d'autant plus que la période estivale a entraîné un certain lâcher-prise dans la population, malgré l'obligation de la poursuite des gestes barrières. [...]

Dans un premier temps, face à la diversité de ce que tout un chacun a entendu, vu, lu, il est impératif de libérer la parole, en groupe classe, ou en entretiens individuels pour les plus fragiles, l'important est que chacun puisse dire ce qu'il sait de l'épidémie, ce qu'il a ressenti pendant le confinement et le déconfinement (éventuellement ses peurs, cauchemars et anxiétés, afin de diminuer la charge émotionnelle), et ce qu'il en pense aujourd'hui.

Partager son vécu avec autrui, sans jugement, permet de voir que les autres ont d'autres opinions sur la question, ont réagi différemment, n'ont pas peur ou au contraire sont encore très anxieux. [...]

S'il est difficile pour un adulte de rassurer lorsqu'il se trouve lui-même face à l'inconnu, on peut tout de même montrer qu'on entend la détresse. Reconnaître c'est déjà désamorcer la tension.

On peut aussi leur demander ce qu'ils attendent des adultes dans l'établissement face aux gestes barrières (et aux éventuelles sanctions associées) et aux conditions de reprise de l'apprentissage car eux aussi s'interrogent sur tout ça. L'adolescent a besoin de cadre structurant pour se sentir protégé, a besoin de se sentir en sécurité d'agir et de penser face à une situation qui peut lui paraître dangereuse ou menaçante. Cela renvoie au concept d'attachement si important tout au long de la vie mais revu à la hauteur du bouleversement pubertaire.

Dans un deuxième temps, il faut expliquer. L'adulte doit apporter une explication sur les différentes informations véhiculées avec les derniers chiffres officiels à l'appui.

Il doit également apporter une explication rassurante sur les comportements humains qui sont « normaux » dans une situation de crise : révolte, peine, indifférence, déni, panique, résignation, irrationalité... Pour cela, on prend appui sur les processus qui provoquent ou maintiennent ces états, tels que les ruminations mentales, l'intolérance à l'incertitude, le faible sentiment d'efficacité personnelle face à la situation ou encore la dissonance cognitive due aux attitudes contradictoires. [...]

Dans ce contexte de rentrée scolaire inédit, le défi sera de faire valoir l'implication personnelle dans la gestion de la crise sanitaire, de passer de l'individuel au collectif, tout en rassurant chaque individu, de l'élève à l'enseignant.»

Actu | Continuité pédagogique

«Les lycéens satisfaits de la «continuité pédagogique» durant le confinement», LE FIGARO, publié le 28/07/2020.

https://etudiant.lefigaro.fr/article/les-lyceens-satisfaits-de-la-continuite-pedagogique-durant-le-confinement_41932db6-d0d0-11ea-ab5c-a9f66a0b9ed5/

« Une large majorité d'enseignants, de parents et de lycéens estime que l'école, fermée pendant plus de trois mois parfois, «a su s'adapter» à la crise sanitaire liée au Covid-19, selon un sondage Ipsos pour le ministère de l'Éducation nationale dévoilé ce mardi 28 juillet.

Cette enquête a été réalisée en ligne du 1er au 15 juillet auprès d'un échantillon représentatif de 500 professeurs et 500 parents d'élèves, de la maternelle au lycée, et de 500 lycéens des trois filières générales, technique et professionnelle, selon la méthode des quotas.

Plus de trois quarts des enseignants (77%), des parents (83%) et des lycéens (76%) jugent notamment que la «continuité pédagogique» s'est «plutôt bien» voire - mais dans une bien moindre mesure - «très bien» passée. Si 61% des professeurs ont le sentiment que les liens avec leurs élèves se sont renforcés pendant cette période d'enseignement à distance, les lycéens sont plus mitigés et se divisent à parts égales entre ceux qui les pensent «affaiblis» (41%) ou, au contraire, «renforcés» (42%). [...]

Les élèves sont moins inquiets de leur capacité à suivre les cours à la rentrée (43%) que leurs enseignants (58%) et leurs parents (47%). Parents (89%) et lycéens (84%) jugent «indispensable» ou «important» d'évaluer le niveau des élèves à la rentrée, devant les enseignants (70%), en léger retrait. La mise en place d'un dispositif de soutien scolaire fait en revanche l'unanimité chez les professeurs (88%), les parents (97%) et les élèves (94%).

Plus d'un sondé sur deux affirme pouvoir se reconfiner «facilement» s'il était nécessaire de le faire. Enfin, si la crise a permis d'expérimenter davantage d'outils numériques, ceux-ci ne sont pas jugés prioritaires pour améliorer l'école selon les sondés, qui donnent tous leur préférence au développement des travaux en petits groupes d'élèves.»

Articles thématiques

Actu | Insertion professionnelle

«Chômage : les diplômés bac+5 préservés de la catastrophe», LES ÉCHOS, publié le 25/08/2020.

<https://start.lesechos.fr/travailler-mieux/recrutements-entretiens/chomage-les-diplomes-bac5-les-plus-preserves-par-la-crise-1236550>

« Les signaux sont au rouge sur le front de l'emploi. Preuve s'il fallait : pour se préparer à des arrivées de demandeurs d'emploi plus ou moins massives, Pôle Emploi prévoit d'embaucher entre 3.000 et 5.000 CDD sur 2020 et 2021. Les premiers indicateurs de cette rentrée seront scrutés de près, en particulier pour les quelque 750.000 jeunes diplômés qui arrivent sur le marché du travail et pour lesquels on prédit une rentrée des plus compliquées. [...]

Doit-on s'attendre à voir cette promotion de jeunes diplômés sacrifiée comme l'avaient été celles entre 2008 et 2011 ? Tout dépend de la population de diplômés dont on parle, précisent les experts. « Les moins formés comme les BAC+2 vont assurément rencontrer plus de difficultés pour s'insérer sur le marché de l'emploi », assure Alain Mlanao. « En revanche, les masters 2 auront moins de problèmes », a fortiori ceux qui quittent les bancs de l'enseignement supérieur avec les diplômés les plus recherchés.

À la Conférence des grandes écoles (CGE), qui regroupe plus de 200 écoles majoritairement de commerce et d'ingénieurs, le calme est de mise. « Nous n'avons pas de grosses inquiétudes concernant nos jeunes diplômés », constate Julie Joly, vice-présidente de la commission aval de la CGE. « Comme lors de la crise de 2008, il y devrait y avoir une entrée dans l'emploi légèrement retardée et des périodes d'essai un peu plus longues mais rien d'alarmant. » [...]

Des secteurs seront bien plus touchés que les autres. La culture, la communication ou encore les fonctions marketing ont subi les premières coupes budgétaires. « Pour les étudiants à la recherche de ces postes, je leur conseille de prendre autre chose, même une offre parfois légèrement en dessous de leurs attentes, quitte à changer d'emploi d'ici un an », rapporte Corinne Hahn depuis douze ans à la tête de la filière apprentissage de l'ESCP. « Et lorsque j'ai en face de moi un étudiant très jeune, parfois en manque de maturité, je lui conseille de continuer sa formation. »

Le salaire pourrait être aussi un critère d'ajustement dans cette rentrée, mais globalement, les experts s'accordent pour dire qu'il y a un décalage entre l'inquiétude des jeunes diplômés et la situation réelle sur leur front de l'emploi. « L'emploi des jeunes diplômés devrait rester boosté, car en période de ralentissement, les entreprises privilégient les salariés les moins coûteux », analyse Julie Joly, tout en précisant qu'une deuxième vague pourrait entièrement rebattre les cartes.

Si la situation ne s'aggrave pas, au cabinet Walters People, on anticipe un retour à la normale sur le front de l'emploi d'ici 12 à 18 mois. En attendant, il faudra s'organiser, y compris pour les recrutements. Le cabinet d'audit et de conseil PwC va développer ses forums de recrutements digitaux et une présence accrue sur les réseaux sociaux afin d'attirer les futurs talents.»